

AFFIDAVIT DE MONA GREENBAUM

Je soussigné, Mona GREENBAUM, photographe, domiciliée et résidente au 2401 Coursol, Montréal, Québec, H3J 1C8, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis en accord avec le témoignage de ma conjointe Nicole Paquette, toutefois je voudrais ajouter certains éléments;
2. Je vis avec Nicole Paquette depuis 12 ans et nous sommes reconnues comme conjointes de fait depuis juin 1999.
3. Nicole et moi-même avons envisagé d'avoir des enfants assez tôt dans notre relation mais, pour des raisons professionnelles, nous avons reporté le projet.
4. Lorsqu'il a été décidé que le temps était venu, les démarches ont été ardues et rapidement je me suis rendu compte que la route ne serait pas facile.
5. Le plus ardu dans toute l'entreprise fut l'isolement que Nicole et moi-même avons vécu.
6. Il a alors été décidé que si nous réussissions, Nicole et moi-même formerions une association pour aider les autres femmes qui voulaient faire la même chose que nous.
7. Le premier fils Léo est né en août 1998 et la première réunion de l'Association des mères lesbiennes a eu lieu le mois suivant.
8. Lors de cette première réunion la quarantaine de femmes présentes racontait la même histoire ou presque. Chacune était étonnée de voir comment nos histoires se ressemblaient et pourtant chacune pensait vivre une histoire unique.
9. Ces femmes se sont senties isolées. La majorité des femmes présentes avait conçu leurs enfants à l'intérieur d'un projet de couple. Pour la majorité des couples hétérosexuels le projet d'avoir des enfants n'est pas un sujet que l'on garde secret, on est heureux de cette décision et on en parle à sa famille, ses amis, ses collègues de travail et son entourage. Pour les couples homoparentales qui ne sont pas reconnus au même titre, le projet d'avoir des enfants est souvent tenu secret.
10. Il y a un secret qui entoure tout le processus, comme si cela était illégal. La société qui ne reconnaît pas nos couples par le mariage fait de nous des citoyens de seconde zone et cela se traduit souvent par des comportements d'isolement.
11. La peur que nos enfants et nos familles ne soient pas reconnus, explique cette crainte de parler au grand jour de nos familles.
12. Souvent les mères lesbiennes se sentent en marge de la société, normaliser notre situation aiderait grandement au bien-être psychologique des mères. C'est la conclusion que j'ai retenue de notre première réunion.
13. Comme co-coordonnatrice de l'Association je reçois de nombreux témoignages. J'aimerais vous faire part de quelques-uns :
14. Josée et Anne (noms changés) ont eu un enfant par insémination après de nombreuses tentatives. Les deux mères étaient également fières, également exténuées et également heureuses de l'arrivée de Samuel leur fils. A deux semaines de vie Samuel a dû être hospitalisé en raison de difficultés respiratoires. Josée, la mère non-biologique, est alors devenue un parent fantôme. On a demandé au couple qui était la mère légale et par la suite on a plus jamais rien demandé à Josée. Anne était considérée comme une mère monoparentale. Le droit de dormir à l'hôpital ne fut accordé qu'à Anne, la mère biologique. Josée a vécu une situation humiliante où ses droits de parent ont été bafoués. Ici au lieu d'encourager l'attachement entre le parent et son enfant en l'invitant à prendre part au décision et en l'encourageant à rester au chevet de son enfant, ce que l'on aurait

fait avec le père, on a tenté d'éloigner la mère non-biologique de son enfant. L'effet fut négatif pour les mères qui ont senti le jugement d'une institution sur leur famille. Samuel n'avait que deux semaines de vie, il n'en gardera aucun souvenir. Toutefois on peut se demander quels auraient été les effets sur un enfant plus vieux. Si nos couples avaient la possibilité de se marier ce genre de situation ne se produirait pas. La famille serait reconnue comme telle et les deux parents aussi.

15. Voici un autre témoignage: Sylvie et son fils Benoît habitent une banlieue de Montréal. Sylvie vivait son homosexualité ouvertement depuis toujours et cela n'avait jamais posé problème. Lorsque Benoît fréquentait l'école primaire il amenait des amis à la maison, il parlait ouvertement de sa mère et de la conjointe de celle-ci. Benoît était bien dans sa peau. Mais tout a basculé lorsqu'il a changé d'école. Dans sa nouvelle école secondaire l'homosexualité posait problème. Ses nouveaux amis ridiculisaient l'homosexualité et l'utilisaient comme l'ultime insulte. Les termes "tapette" et "fifi" étaient utilisés couramment de façon dérisoire à la cafétéria, dans la cour d'école et dans la salle des casiers. Soudainement Benoit s'est senti marginalisé, isolé et s'est perçu comme une victime. Bien qu'il avait une "blonde" et est hétérosexuel, il s'est senti directement attaqué en raison de l'orientation sexuelle de sa mère. Il était mal à l'aise au sujet de sa famille, de sa mère et de la conjointe de sa mère. Il ne voulait plus être vu en public avec sa mère et la conjointe de celle-ci. La situation était devenue tendue à la maison entre Benoit et la conjointe de sa mère. Cela a duré deux ans et Benoît et sa mère ont vécu une relation conflictuelle. Le tout s'est amélioré depuis, suite à de l'aide et de nombreux conseils de famille. Ce témoignage explique bien le stress que l'absence de reconnaissances de nos couples impose sur nos enfants. La société qui ne reconnaît pas nos couples envoie un message ambigu à nos enfants, leurs parents ne sont pas équivalents aux autres parents. Il y a quelque chose d'anormal dans la relation, il y a quelque chose que l'on ne peut nommer mais qui ne permet pas une pleine reconnaissance. L'enfant qui est soumis à des taquineries ne sera pas armé pour y répondre d'autant plus qu'elles s'inscrivent dans une discrimination plus vaste tolérée par notre société. Une normalisation de la situation de nos couples par un accès au mariage enverrait un message clair à nos enfants ainsi qu'à la société. Cette dernière n'était plus officiellement homophobe ferait peut-être en sorte que l'homophobie de certains individus qui la composent cessent.

16. Il ne fait aucun doute que pour le bien-être psychologique de nos couples et de nos enfants surtout, l'accès au mariage s'impose. Dans notre société le mariage est réservé aux hétérosexuels seulement et cela est discriminatoire. Le mariage ne donne pas seulement un statut légal mais aussi une reconnaissance sociale qui auront un impact psychologique sur nos familles.

En foi de quoi j'ai signé:

Mona GREENBAUM

Affirmé solennellement devant moi,

à Montréal, Québec ce _____ 2001

Commissaire à l'assermentation
District judiciaire de Montréal